

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

Lundi 23 mai 2022 à 19 h 00

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1°) ADMISSION EN NON-VALEUR de créances irrécouvrables.**
- 2°) ACHAT D'UN GARAGE construit sur terrain communal : rue de la Forêt (annexe 1).**
- 3°) ACHAT D'UN GARAGE construit sur terrain communal : rue de Verdun (annexe 2).**
- 4°) CESSION D'UN TERRAIN sur lequel est implanté un garage : rue de Verdun (annexe 3).**
- 5°) CESSION D'UN BUREAU : Résidence de l'ancienne Douane (annexe 4).**
- 6°) CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UN TERRAIN COMMUNAL par M. Pascal VIENNET (annexe 5).**
- 7°) CONVENTION DE TRANSFERT DES EQUIPEMENTS COMMUNS : lotissement « Champ Durot » (annexe 6).**
- 8°) MISE EN PLACE D'UN COMITE SOCIAL TERRITORIAL -C.S.T.- (annexe 7).**
- 9°) CREATION D'UN POSTE D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS.**
- 10°) NOMINATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AUPRES DE L'UDCCAS (suite à la démission de Sandra Vetter).**
- 11°) INTEGRATION DES PARCELLES BOISEES D n° 557, D n° 423 et D n° 6 DANS LE PERIMETRE DE L'ASA de Villers Le Lac.**
- 12 °) QUESTIONS DIVERSES.**

Fait à Villers Le Lac, le 16 mai 2022.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

